

## DEC – AVIS 2016

### I. AGRÉMENT DU SUJET DE MÉMOIRE

Le sujet du mémoire a trait à une ou plusieurs des activités relevant de l'expertise comptable ou du commissariat aux comptes. Il doit être proposé à l'agrément du jury national **6 mois au moins avant la date de début des épreuves** (au lieu de 6 mois avant l'ouverture de la période d'inscription aux épreuves).

#### I.1 DEMANDE DE DOSSIER

Les candidats peuvent télécharger le dossier de demande d'agrément tout au long de l'année civile sur le site du SIEC [www.siec.education.fr](http://www.siec.education.fr) rubrique « votre examen », sous rubrique « DEC » onglet inscription.

Les candidats sont informés qu'aucune demande d'agrément ne peut être traitée durant les périodes de fermeture administrative du SIEC (congrès de Noël et congrès d'été).

#### I.2 CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier comportera les pièces suivantes :

- une proposition de plan détaillé et quantifié ;
  - une notice explicative conforme à l'esprit de la note rédigée par le jury national du diplôme d'expertise comptable ;
  - une bibliographie détaillée ;
- le tout en un exemplaire agrafé.

Un autre exemplaire sera envoyé en parallèle, sous format électronique, à l'adresse suivante : [agrementdec@siec.education.fr](mailto:agrementdec@siec.education.fr)

#### I.3 RÉSULTAT DE LA DEMANDE D'AGRÉMENT

Le résultat de la demande d'agrément sera communiqué au candidat dans un délai de deux mois (délai maximum) à compter de la date de l'accusé de réception délivré par le service gestionnaire.

L'agrément est accordé pour une période de quatre sessions consécutives. Si le mémoire n'est pas déposé dans ce délai, une nouvelle demande d'agrément doit être présentée.

Si le candidat n'obtient pas l'agrément du sujet de mémoire, deux cas se présentent :

- soit le sujet peut être conservé, mais le candidat devra modifier son plan ;
- soit le sujet est refusé.

Ces deux cas entraînent obligatoirement une nouvelle inscription à l'agrément du sujet de mémoire.

## II - INSCRIPTION À L'EXAMEN FINAL

### II – 1 INSCRIPTION À LA PREMIÈRE SESSION

**Les dossiers d'inscription à l'examen final seront disponibles uniquement via Internet** et téléchargeables sur le site du SIEC <http://www.siec.education.fr>, rubrique « VOTRE EXAMEN », sous rubrique « DEC », onglet « INSCRIPTIONS ».

Ouverture des inscriptions lundi 11 janvier 2016, mise en ligne du dossier d'inscription du lundi 11 janvier 2016 au lundi 15 février 2016, date limite des retours des dossiers et clôture des inscriptions **lundi 15 février 2016 minuit**.

Aucune autre forme de demande de dossier ne sera acceptée.

Le renvoi des dossiers dûment complétés devra être effectué au plus tard **lundi 15 février 2016 minuit** (le cachet de la poste faisant foi). Tout dossier déposé hors délai sera rejeté.

Le dossier d'inscription à l'examen final devra être accompagné :

- de l'attestation de fin de stage ;
- du diplôme permettant l'inscription ;
- du mémoire, en deux exemplaires (format 21 x 29,7 cm), et trois exemplaires du mémoire sur format informatique, si le candidat s'inscrit à l'épreuve n° 3.

**Aucun additif ou rectificatif au mémoire ne sera accepté.**

### II – 2 INSCRIPTION À LA SECONDE SESSION

**Les dossiers d'inscription à l'examen final seront disponibles uniquement via Internet** et téléchargeables sur le site du SIEC <http://www.siec.education.fr>, rubrique « VOTRE EXAMEN », sous rubrique « DEC », onglet « INSCRIPTIONS ».

Ouverture des inscriptions lundi 11 juillet 2016, mise en ligne du dossier d'inscription du lundi 11 juillet 2016 au mercredi 31 août 2016, date limite des retours des dossiers et clôture des inscriptions **mercredi 31 août 2016 minuit**.

Aucune autre forme de demande de dossier ne sera acceptée.

Le renvoi des dossiers dûment complétés devra être effectué au plus tard **le mercredi 31 août 2016 minuit** (le cachet de la poste faisant foi). Tout dossier hors délai sera rejeté.

Le dossier d'inscription à l'examen final devra être accompagné :

- de l'attestation de fin de stage ;
- du diplôme permettant l'inscription ;
- du mémoire, en deux exemplaires (format 21 x 29,7 cm), et trois exemplaires du mémoire sur format informatique, si le candidat s'inscrit à l'épreuve n° 3.

**Aucun additif ou rectificatif au mémoire ne sera accepté.**

### III - DATES DES ÉPREUVES ET RÉSULTATS

#### III – 1 DATES DES ÉPREUVES ET RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE SESSION

La première session 2016 se déroulera en Île-de-France.

- Épreuve écrite n° 1 (réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes) : **lundi 25 avril 2016 de 13h30 à 14h30.**
- Épreuve écrite n° 2 (révision légale et contractuel le des comptes) : **mardi 26 avril 2016 de 09h00 à 13h30.**
- Épreuve n° 3 (soutenance du mémoire) :
  - du mercredi 27 avril au vendredi 29 avril
  - du lundi 02 mai au mercredi 04 mai
  - du lundi 09 mai au vendredi 13 mai
  - du mardi 17 mai au mercredi 18 mai

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

	demande de dossier	clôture des inscriptions	épreuves	résultats
agrément du sujet de mémoire	Tout au long de l'année	Dimanche 25 octobre 2015 pour soutenance en mai 2016		<b>dans les 2 mois qui suivent la date de l'AR délivré par le service gestionnaire. Délai MAXIMAL</b>
diplôme final	du lundi 11 janvier 2016 au lundi 15 février 2016	lundi 15 février 2016	épreuve écrite n° 1 : <b>Lundi 25 avril 2016 (13h30 – 14h30)</b>  épreuve écrite n° 2 : <b>Mardi 26 avril 2016 (09h00- 13h30)</b>  épreuve n° 3 : - du mercredi 27 avril au vendredi 29 avril - du lundi 02 mai au mercredi 04 mai - du lundi 09 mai au vendredi 13 mai - du mardi 17 mai au mercredi 18 mai	<b>Jeudi 23 juin 2016</b>

### III – 2 DATES DES ÉPREUVES ET RÉSULTATS DE LA SECONDE SESSION

La seconde session 2016 se déroulera en Île-de-France.

- Épreuve écrite n° 1 (réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes) : **lundi 14 novembre 2016 de 13h30 à 14h30.**
- Épreuve écrite n° 2 (révision légale et contractuel le des comptes) : **mardi 15 novembre 2016 de 09h00 à 13h30.**
- Épreuve n° 3 (soutenance du mémoire) :
  - du mercredi 16 novembre au vendredi 18 novembre
  - du lundi 21 novembre au vendredi 25 novembre
  - du lundi 28 novembre au 02 décembre

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

	demande de dossier	clôture des inscriptions	épreuves	résultats
agrément du sujet de mémoire	Tout au long de l'année	Samedi 14 mai 2016 pour soutenance en novembre 2016		<b>dans les 2 mois qui suivent la date de l'AR délivré par le service gestionnaire. Délai MAXIMAL</b>
diplôme final	du lundi 11 juillet 2016 au mercredi 31 août 2016	Mercredi 31 août 2016	épreuve écrite n° 1 : <b>lundi 14 novembre 2016 (13h30-14h30)</b>  épreuve écrite n° 2 : <b>mardi 15 novembre 2016 (09h00-13h30)</b>  épreuve n° 3 : - du mercredi 16 novembre au vendredi 18 novembre - du lundi 21 novembre au vendredi 25 novembre - du lundi 28 novembre au vendredi 02 décembre	<b>Jeudi 05 janvier 2017</b>